

HABILITATION ÉLECTRIQUE HOV-B0

PUBLIC VISÉ

Toute personne ayant à effectuer des travaux d'ordre non électrique (maçonnerie, peinture, nettoyage...) dans les locaux réservés aux électriciens ou au voisinage de pièces nues sous tension.

PREREQUIS

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation (excepté la compréhension du Français)

MÉTHODES MOBILISÉES

Exposés participatifs favorisant une pédagogie par la découverte où les apprenants sont acteurs de la formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle des connaissances avec un questionnaire

DURÉE

1 jour (7 heures)

AUTRES INFORMATIONS UTILES



Personnes en situation de handicap : merci de nous consulter, pour évaluer la possibilité de suivi de la formation

Référentiel : Décret n° 2010-1018 du 30 août 2010

Validité : 3 ans

OBJECTIFS

- Respecter les prescriptions de sécurité définies par la norme NF C18-510
- Sensibiliser aux risques électriques et aux installations
- Connaître les conduites à tenir en cas d'incidents graves et d'accidents

CONTENU DU PROGRAMME

• PRENDRE CONSCIENCE DES RISQUES ÉLECTRIQUES LIÉS AU TRAVAIL

- La tension et le courant
- Les risques liés à l'électricité et les accidents de travail associés
- Les effets de l'électrisation sur le corps humain
- Le classement des installations
- Les travaux non électriques en basse tension
- Les travaux non électriques en haute tension
- Les distances de sécurité
- L'autorisation de travaux
- La lecture de la signalisation
- Les principes et exemples de verrouillage
- Les manœuvres de consignation
- Les rôles des différents intervenants
- L'utilisation du matériel de sécurité électrique
- L'utilisation des outils électrique portatifs à main
- La manipulation de l'outillage non spécifique aux électriciens

• RÉAGIR FACE A UN ACCIDENT

- La conduite à tenir en cas d'incident sur les équipements électriques
- La conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique
- Réagir en cas d'incendie sur les ouvrages électriques